

DEMANDE D'AUTORISATION de débit temporaire de boissons

Document à remplir et à faire parvenir **au plus tard 15 jours avant la manifestation**, à l'adresse suivante :

MAIRIE DE BELLEY
Service vie associative - sports
11 bd de Verdun
BP 121
01306 BELLEY cedex
Tél. 04 79 42 23 07
Courriel : vie.associative@belley.fr

Nom du demandeur et qualité :

Nom de l'association :

Adresse :

Téléphone : Adresse mail :

Date de la manifestation :

Adresse de la manifestation :

.....

Objet de la manifestation :

Je soussigné (e), ai l'honneur de solliciter une autorisation de débit temporaire de boissons de 3ème catégorie deh..... àh.....

Article L.3321-1 du code de la santé publique :

Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Date :

Signature :